

L'exécution de "Tat"

Autor(en): **[s.n.]**

Objektyp: **Article**

Zeitschrift: **Domaine public**

Band (Jahr): - **(1981)**

Heft 576

PDF erstellt am: **12.07.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-1011896>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

Le bilan (social) selon saint Pierre

Au début septembre 1978 la Migros publiait son premier bilan social accompagné d'une véritable comptabilité de la valeur ajoutée par la «communauté Migros» en 1975-76. Trois semaines plus tard la brutale suppression de «Tat» venait jeter une lumière particulièrement crue sur un document par ailleurs intéressant, original et plutôt sympathique jusque dans ses imperfections. Seuls les silences ou les glissades habiles sur les sujets délicats (personnel, fournisseurs, etc.) faisaient penser que ce premier bilan social avait un fort relent d'instrument de public relations.

En tout cas l'instrument a été utile puisque le «monde entier» (Pierre Arnold) s'est intéressé à cette publication qui a valu à la Migros les compliments de l'Administration américaine, une men-

tion dans le dernier Alvin Töffler¹ et la reprise dans le premier manuel d'étude de cas sur le «capitalisme responsable»².

Le deuxième bilan social publié en décembre risque de ne pas connaître un sort aussi flatteur, même si à bien des égards il représente une meilleure unité de ton et élude moins les problèmes que rencontre ou engendre un monstre de la taille de Migros, dont les ventes au détail dépassent d'un bon milliard les recettes des six cantons romands (1979).

C'est que le M-bilan social 1980 constitue une présentation plutôt ennuyeuse des activités et des objectifs sociaux de la communauté Migros. L'ensemble ressemble à une espèce de litanie grave à mi-chemin entre les thèses moralisantes de Gottlieb et Adèle Dutweiler et le puritanisme efficiel des managers qui les appliquent: en bref l'évangile selon saint Pierre (Arnold).

Or donc mes frères, ouvrez le Livre au chapitre consacré à la réfutation des reproches faits à la

Migros d'abuser de sa puissance, en particulier dans ses relations avec ses fournisseurs!

Passons sur l'entourloupette consistant à réfuter d'entrée la définition de la puissance donnée dans son rapport sur cette question par la Commission des cartels en 1976. La Migros, conseillée en matière de bilan social par le professeur berlinois Meinolf Dierkes, préfère la définition de son collègue Helmut Arndt: «La puissance d'achat est la puissance de donner des ordres et elle s'impose chaque fois qu'un fournisseur dépend de son acheteur à tel point qu'il ne peut pas perdre les commandes de celui-ci sans mettre son existence en danger.»

DÉPENDANCES

Enquête a été faite auprès de 163 fournisseurs extérieurs au groupe Migros et de 55 acheteurs de la maison. Il en ressort une quinzaine de pages et

L'exécution de «Tat»

Le «bilan social» M 1980 était bien sûr l'occasion de tirer un trait sur une tentative de presse qui a fait couler de l'encre — pour autant que cette expression soit encore de mise à l'heure de l'offset — dans toute la Suisse et pendant des mois, celle de «Tat». Le sujet est expédié en 34 lignes, pas une de plus pas une de moins, au chapitre «Migros et le domaine public». Pour l'édification du lecteur, nous citons ce passage «in extenso». Où l'on constatera tout de même que si le couperet est tombé avec la sécheresse que l'on sait, la justification de la mesure finale est pour le moins floue:

«Objectifs. Les objectifs de «Tat» sont restés tels qu'ils avaient été définis dans le premier bilan social: engagement en faveur d'une société libre,

ouverte et démocratique, en faveur du capital à but social et des consommateurs; lutte contre les monopoles, les cartels et les abus. «Tat» devait être un forum de libres discussions, exposer des problèmes culturels accessibles à tous et contribuer, sur le plan politique, à servir de lien entre l'Etat et le citoyen.

»Réalisation des objectifs. «Tat» a trouvé jusqu'au bout un très large écho auprès de ses lecteurs. La rédaction est arrivée, par une nouvelle conception du journal, à atteindre ses lecteurs et à engager la discussion sur les problèmes fondamentaux de notre société. En ce qui concerne les sujets traités, les objectifs culturels ont été largement atteints. Il en a été de même pour les buts visés dans les domaines de la consommation, de l'économie et du travail. «Tat» a connu moins de succès dans le secteur social. Enfin, il n'a jamais atteint son objectif le plus élevé: devenir un journal politi-

que, mais indépendant de tout parti, qui serve de lien entre l'Etat et le citoyen.

»Evolution du tirage. Le nouveau «Tat» a démarré en avril 1977 avec un tirage total de 78 500 exemplaires environ; conformément aux prévisions, son tirage est ensuite tombé, à la fin de l'année, à 62 500 exemplaires environ. Il a atteint son tirage maximum en avril 1978 avec quelque 70 000 exemplaires. Lorsque le journal a cessé de paraître, en septembre 1978, il tirait à 64 300 exemplaires.

» Jugement global. L'expérience du nouveau «Tat» est un échec.»
Punkt schluss.

La question subsiste: «l'indépendance à l'égard de tout parti», but suprême, était-elle hors d'atteinte des journalistes de «Tat», ou plus simplement inimaginable pour Migros, éditeur? Les «coopérateurs» apprécieront.

autant de tableaux. En moyenne les achats de Migros représentent 32% des ventes de ses fournisseurs extérieurs (44% dans le secteur alimentaire, 21% dans le non-food). Pour leur part, les entreprises désignées comme «fortement dépendantes» réalisent en moyenne 60% de leur chiffre d'affaires avec Migros; cette proportion représente un danger évident même aux yeux de la Migros qui souhaite fixer «à 30% seulement la limite des achats, car le dépassement de cette limite produit un degré de dépendance dont elle ne voudrait pas porter la responsabilité des conséquences».

Jusqu'ici cependant, les rapports de forces dans l'ensemble favorables à Migros lui ont été très profitables, puisque 65% des entreprises intéressées (72% de celles qui sont très dépendantes) ont déclaré accorder à Migros des prix plus avantageux qu'à leurs autres clients. Au reste, comme les autres grandes entreprises de distribution, la

Migros sait arracher à ses fournisseurs des remises et contributions diverses, notamment aux frais de publicité et de promotion des ventes.

L'ÉVANGILE ET LA PUISSANCE

Rassurez-vous, vous qui avez entendu les plaintes des maraîchers genevois et autres arboriculteurs valaisans à propos des conditions draconiennes faites par les acheteurs Migros. Sachez que toutes ces pressions, exercées notamment sur les producteurs agricoles, ont un but parfaitement compatible avec l'évangile de la société de consommation. En effet, «dans ses rapports avec les fournisseurs, Migros fait intervenir consciemment sa puissance d'achat afin de remplir sa mission: procurer au consommateur des marchandises de haute qualité au meilleur prix possible. Pour y parvenir, les moyens usuels lui suffisent; point n'est besoin d'en venir à des pratiques telles que les primes d'introduction pour

premier contrat, la location et l'entretien des rayonnages, l'aide lors de la prise d'inventaire, les taxes pour support administratif, les montants de couverture pour perte de chiffre d'affaires, les prêts, la participation aux investissements, les dédommagements et amendes et les clauses concernant l'évolution des prix».

Vous avez bien lu entre les lignes que la pacifique Migros renonce à employer des armes que d'autres distributeurs (clin d'œil du côté de certaines chaînes de grands magasins et, bien sûr, de Denner) n'ont pas la délicatesse de laisser à l'arsenal.

¹ Alvin Töffler, «La troisième vague», Paris, Denoël, 1980 (page 302).

² Earl A. Molander, «Responsive Capitalism», Mc Graw Hill, New York, 1980, pp. 250 à 263.

Il y a la puissance économique et financière de Migros qu'on n'a pas fini de découvrir; mais il y a aussi, et là les chiffres sont encore moins connus, le poids de Migros sur le marché de l'emploi. Ci-dessous, les données globales des effectifs du personnel Migros à fin 1979.

Commentaires techniques des auteurs du bilan: «En 1979, l'effectif total du personnel de la communauté Migros a augmenté de 2,9% (2,8 en unités de personnel) par rapport à 1978; la proportion hommes/femmes est restée pratiquement inchangée, soit 46/54%; 92% des employés payés au mois sont occupés à plein temps, tandis que presque tous les employés payés à l'heure sont occupés à temps partiel» (on notera que par rapport à l'effectif total, la proportion de travailleurs étrangers tourne, d'année en année, autour des 20%). Les chiffres, donc, qui donnent une idée de l'influence de Migros sur les conditions de vie des salariés en Suisse:

LE PERSONNEL DE LA COMMUNAUTÉ M 1979

	Coopératives Migros		Entreprises de production		FCM, entreprises de service et autres entreprises*		Total communauté Migros		Répartition en %	
	PO	UP	PO	UP	PO	UP	PO	UP	PO	UP
Employés à plein temps et à temps partiel payés au mois	22 532	21 325	6 025	5 960	4 664	4 270	33 221 (32 273)	31 555 (30 667)	67,1 (67,1)	84,2 (84,1)
Employés à temps partiel et auxiliaires payés à l'heure	14 138	4 795	1 289	846	893	258	16 320 (15 856)	5 899 (5 778)	32,9 (32,9)	15,8 (15,9)
Effectif total dont:	36 670	26 120	7 314	6 806	5 557	4 528	49 541 (48 129)	37 454 (36 445)	100,0 (100,0)	100,0 (100,0)
Hommes	15 521	12 386	4 246	4 143	3 012	2 688	22 779 (22 310)	19 217 (18 726)	46,0 (46,4)	51,3 (51,4)
Femmes	21 149	13 734	3 068	2 663	2 545	1 840	26 762 (25 819)	18 237 (17 719)	54,0 (53,6)	48,7 (48,6)

PO = Personnes occupées
UP = Unités de personnel, autrement dit total des personnes occupées converti en nombre d'employés à plein temps
* Pour 1979, non compris 1283 personnes employées à l'étranger (pour 1978, y compris 535 personnes à l'étranger)
() Chiffres entre parenthèses = 1978